PROJETS RENDUS

1er rang	**JEAN-BAPTISTE BRUDERER ARCHITECTE ETHZ**
1er prix	Avenue de la Praille 55, 1227 Carouge
37	**Collaborateurs**
INSIDE OUT	Vincent Freimuller, Boss ingénieurs

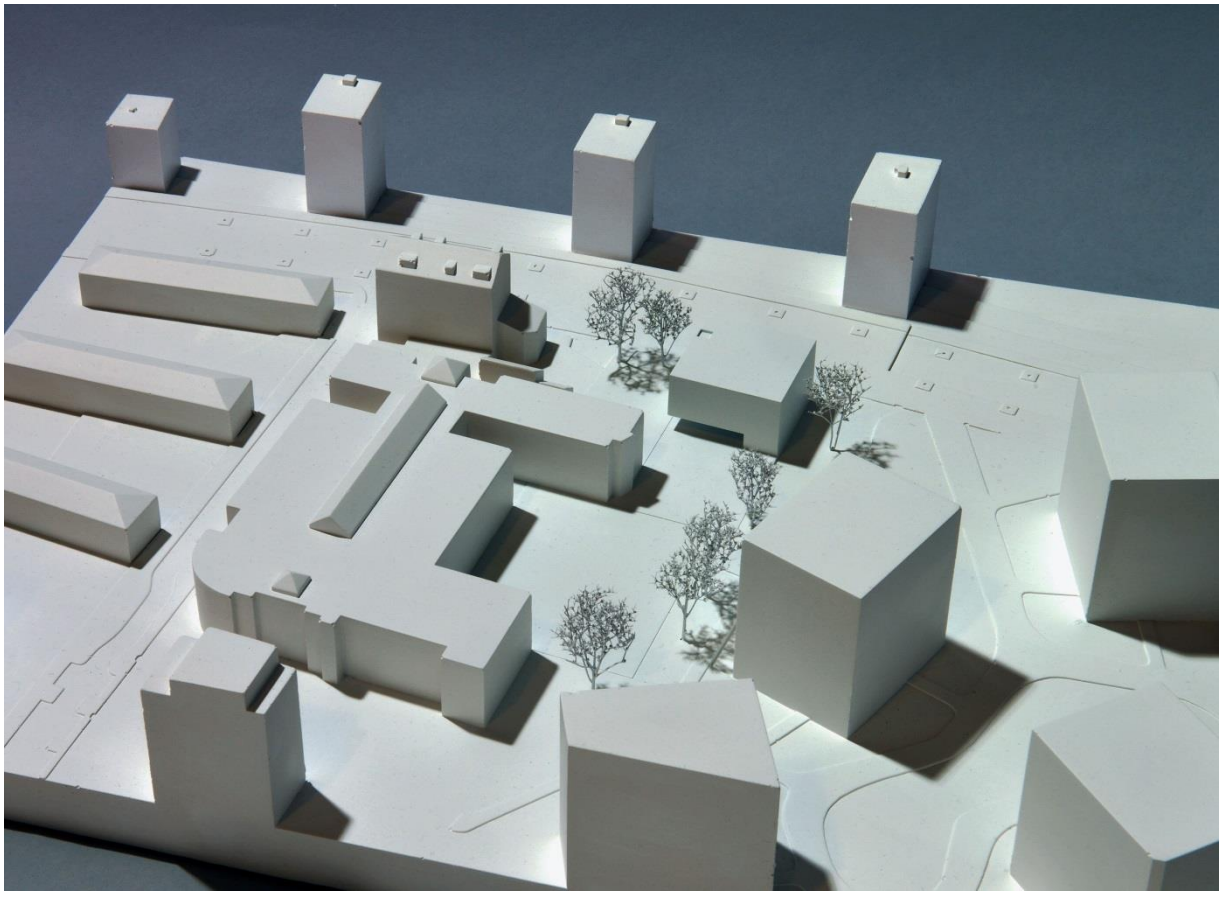

COMMENTAIRES DU JURY

Le projet se distingue par son implantation précise à l'angle nord-est de la parcelle. Le volume respecte la distance de 15 mètres depuis l'axe de la route de Veyrier et s'inscrit de manière subtile dans la géométrie de l'école existante. Il affirme ainsi clairement son appartenance au groupe scolaire tout en dialoguant avec les logements placés le long de la chaussée. Le nouveau bâtiment fait office de filtre entre le programme public et celui de l'école et délimite de manière franche, le périmètre scolaire et son préau.

Cette stratégie est renforcée par des accès séparés et facilement reconnaissables, des différentes fonctions. Ainsi, l'accessibilité à l'appartement du concierge, au club de tennis de table ainsi qu'aux locaux de pratique instrumentale, est clairement identifiée en bordure de la route de Veyrier, par l'intermédiaire d'un porte-à-faux. Ce dispositif permet une séparation claire à l'entrée du site entre le public et l'école, puisque l'accès aux nouveaux locaux scolaires se fait à l'intérieur du périmètre en passant par le préau couvert, défini par un autre porte-à-faux.

Le nouveau volume compact délimite la géométrie du préau de l'école en articulant deux nouvelles zones. La première, légèrement surélevée par rapport à la route de Veyrier, s'ouvre en diagonale vers la deuxième zone, inscrite dans le prolongement du préau existant. Le préau est ainsi articulé tout en étant unifié, profitant d'un rapport généreux avec la végétation de la parcelle de la Fondation Emma Kammacher. L'accès vers les locaux parascolaires y est clairement identifié.

La salle de rythmique et la salle de jeux sont placées côte à côte au premier étage. L'aula est située au deuxième étage et s'oriente sur le préau de l'école. Un escalier de secours est situé dans l'angle nord-est garantit la capacité d'accueil de cet espace majeur. L'appartement du concierge est en grande partie, orienté sur la parcelle des logements voisins et bénéficie ainsi d'une certaine autonomie et intimité. Le programme du club de tennis de table est situé au sous-sol. Les espaces de service (vestiaires, dépôts et techniques) sont compris sous le nouveau bâtiment, alors que la salle de jeux se développe sous le préau en rejoignant l'école existante. La convivialité de cette salle est assurée par la présence de la buvette.

L'escalier de distribution est généreux et spatialement intéressant. Néanmoins, puisqu'il tente de combiner les circulations publiques et scolaires, il n'apporte pas la réponse idéale concernant la séparation des flux, notamment entre le rez-de-chaussée et le sous-sol. Il en est de même pour le couloir de liaison en sous-sol, servant à la fois tant aux sociétés, qu'à la liaison interne et chauffée entre l'école existante et l'agrandissement. Les espaces dédiés au club de tennis de table demanderaient une plus grande autonomie, notamment entre les vestiaires et la salle principale. En revanche, les paliers de distribution des étages sont confortables, bien définis et parfaitement adaptés à la fréquentation des salles.

La structure est en béton armé. Les porte-à-faux sont assumés par les murs de refends de l'étage. Les façades sont constituées d'un revêtement extérieur en bois lasuré ainsi que d'un revêtement intérieur en bois ajouré, intégrant les armoires et les éléments techniques et servant d'absorbant phonique.

Le jury apprécie le parti simple, fort et cohérent de l'implantation de ce nouveau volume compact, définissant des espaces extérieurs de qualité. La relation qu'entretient ce nouveau bâtiment avec l'école existante est très convaincante. Le fonctionnement intérieur est efficace et pourrait être facilement amélioré. La compacité du projet vérifié par un cube SIA situé bien en-dessous de la moyenne, démontre que ce projet se situe parmi les plus économiques.

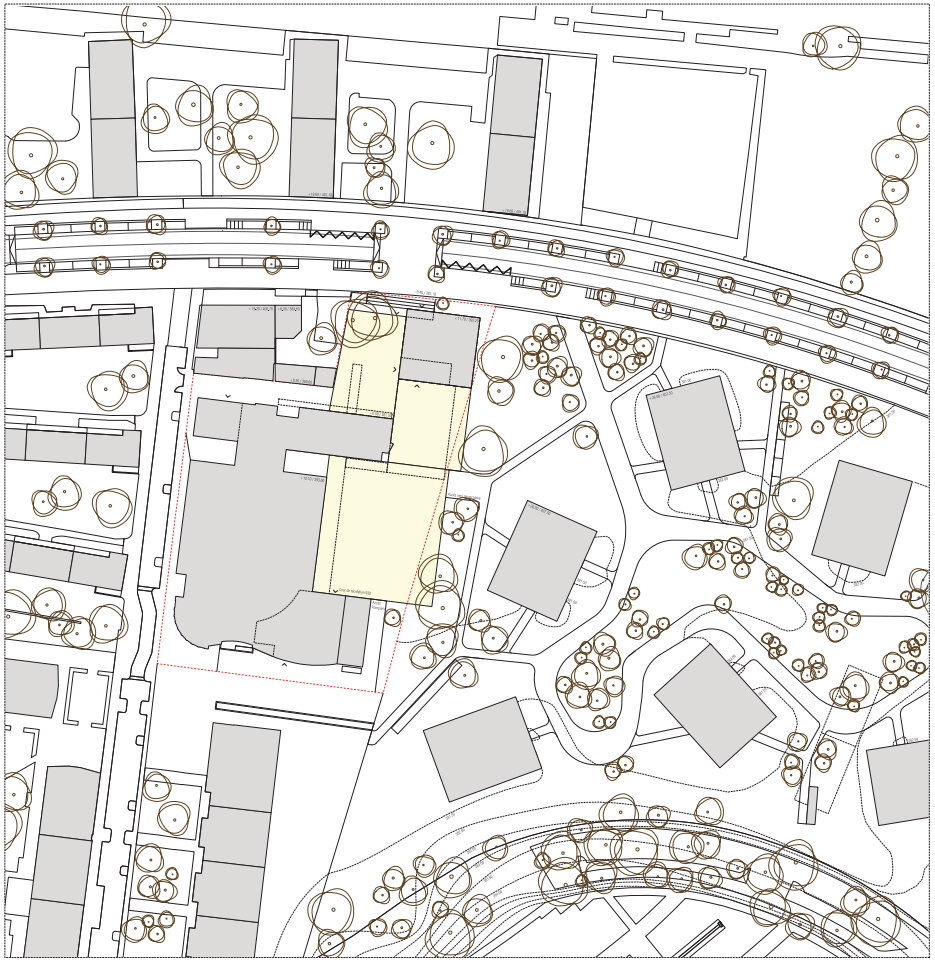

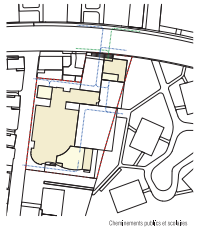

Cheminements publics et scolaires

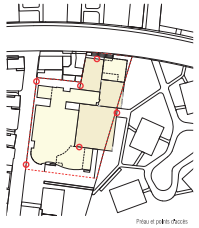

Préau et points d'accès

Le caractère du site

L'école du Val d'Arve se situe sur un terrain plat au cœur d'une zone d'habitations et d'installations sportives. La parcelle à disposition est délimitée à l'est par un nouvel ensemble d'immeubles disposés dans un parc. Au nord, la route de Veyrier, prochainement modifiée au bénéfice de la mobilité douce, sert de point d'accès principal au site. L'ensemble scolaire est caractérisé par l'utilisation de certains locaux par des associations, créant une relation délicate entre « public » et « scolaire ».

La nouvelle transition

Le projet "Inside Out" cherche à redéfinir la relation entre l'école et l'accès depuis la route de Veyrier. Implantée en bordure de terrain, en respectant la distance à la limite de 15 mètres depuis l'axe de la route et en s'alignant sur la limite de propriété à l'est, l'extension vient à la rencontre des logements placés ponctuellement le long de la chaussée. Ce lien vers l'extérieur est contrebalancé par le choix d'un édifice à trois niveaux aligné géométriquement à l'école, marquant ainsi son appartenance au groupe scolaire.

La séparation public-scolaire

L'extension est en quelque sorte un filtre qui délimite le périmètre scolaire. Il sépare l'accès public de l'accès scolaire. Côté route, un porte-à-faux indique l'entrée vers les locaux du club de Tennis de Table, vers les Espaces de Pratique Instrumentale et vers l'appartement du concierge. L'accès public se fait sans entrer dans l'enceinte de l'école. De l'autre côté et face à la partie la plus généreuse du préau, l'accès scolaire du bâtiment est marqué par un autre porte-à-faux laissant office de couvert pour les écoliers.

L'articulation du préau

Le préau est composé de 3 surfaces rectangulaires. Le premier espace, côté route, forme une cour de transition qui s'ouvre en diagonale vers l'espace suivant. Les deux autres surfaces font face au bâtiment existant et au nouvel édifice, démarquant ainsi le cœur des espaces extérieurs. L'extension du préau sur la parcelle de La Fondation Emma Kammacher est composée de deux triangles respectant l'équation établie selon la convention de servitude d'usage. Entre les deux triangles vient s'insérer l'accès vers les locaux parascolaires et les locaux de restauration.

Le fonctionnement de l'école

Le rez-de-chaussée est composé de l'accès public, côté route, et de l'accès privé, côté école. L'intérieur et l'extérieur de l'école sont reliés . Les deux accès mènent vers des circulations verticales séparées mais partageant le même système d'escaliers et d'ascenseur. L'appartement du concierge se situe également au rez-de-chaussée, orienté côté parc. L'appartement est une partie du programme mêlant le public au privé : d'un côté il procède une entrée intime depuis la rue et de l'autre il bénéficie d'une liaison directe à l'école. Les salles de rythmique, de jeux, ainsi que les vestiaires nécessaires à leur usage sont disposées au premier étage. Chapeautant le bâtiment, l'aula est l'espace majeur s'orientant vers le préau principal. Un escalier de secours complémentaire est prévu à cet étage afin de respecter les normes en vigueur pour les locaux d'une capacité de 150 personnes. Les fenêtres des locaux sont disposées de manière à ne pas être sous la limite de vis-à-vis de douze mètres entre bâtiments.

Le sous-sol

Au sous-sol se trouvent les locaux du club de Tennis de Table. Sous le gabarit hors-terre du bâtiment sont disposés les espaces de services, les bureaux ainsi que les vestiaires et les locaux techniques. La buvette fait face à la salle de jeux, elle est éclairée naturellement par une série de lanterneaux placés au sol du préau couvert. Dans le prolongement, la salle de jeux est un espace de douze de mètres de largeur venant s'ajouter dans la longueur à la limite de parcelle. La liaison vers la salle de sport existante de l'école bât également office de sortie de secours additionnelle pour cet espace de grande taille. La circulation principale ainsi que le hall de distribution servent aussi à accéder aux Espaces de Pratique Instrumentale. La coursive est marquée par une série de fenêtres carrées offrant un échange visuel entre utilisateurs. Cette coursive pourrait faire office de galerie lors de compétition de tennis de table. L'accès vers les salles de musiques peut aussi servir de liaison protégée des intempéries entre les locaux scolaires des deux bâtiments.

La circulation verticale

La circulation est caractérisée par le passage d'un escalier d'angle vers un escalier parallèle au premier étage. Ce décalage crée un vide de lumière sur la volée principale au rez-de-chaussée. Un jeu de regards, en diagonale à travers les étages, stimule l'expérience scolaire. Les espaces de circulation deviennent aussi un endroit d'apprentissage de l'autre.

La structure et la matérialité

La structure du bâtiment est en béton. Les murs des grands locaux aux étages supérieurs, forment un système de voiles reprenant les charges des porte-à-faux. La dalle de toiture sur l'aula ainsi que la dalle sur la salle de tennis de table sont fabriquées à l'aide de planchers nervurés préfabriqués. Ce système, générant peu de hauteur statique, facilite la mise en œuvre de portées de douze mètres. L'enveloppe est une construction en douglas isolé, imprégnée thermiquement et traitée en surface avec une lasure blanche. Les dalles sont marquées en façade et traitées de la même manière que le bois. Les vitrages sont en aluminium étiré. À l'intérieur, l'usage du bois évoque la thématique "Inside Out" en se référant à l'aspect extérieur du bâtiment et en optant ainsi pour un langage unitaire. Il sert avant tout à intégrer les éléments techniques, les armoires et tait office d'absorbant acoustique.

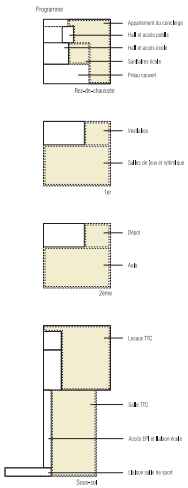
Programme
Appartement du concierge
Hall et accès public
Hall et accès école
Salle de rythmique
Préau couvert
Rez-de-chaussée
Vestiaires
Salles de jeux et rythmique
1er
Dépot
Aula
Zème
Locaux TTC
Salle TTC
Accès EPI et liaison école
Liaison salle de sport
Sous-sol

Rez = 0.00 / 391.20

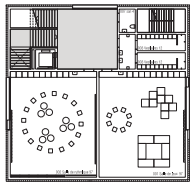
1er = 3.40 / 394.60

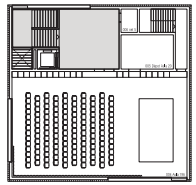
2ème = 6.80 / 398.00

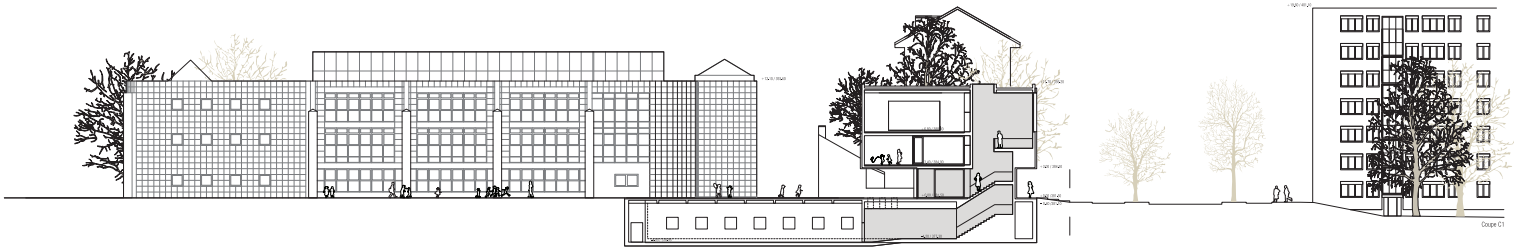
Coupe C1

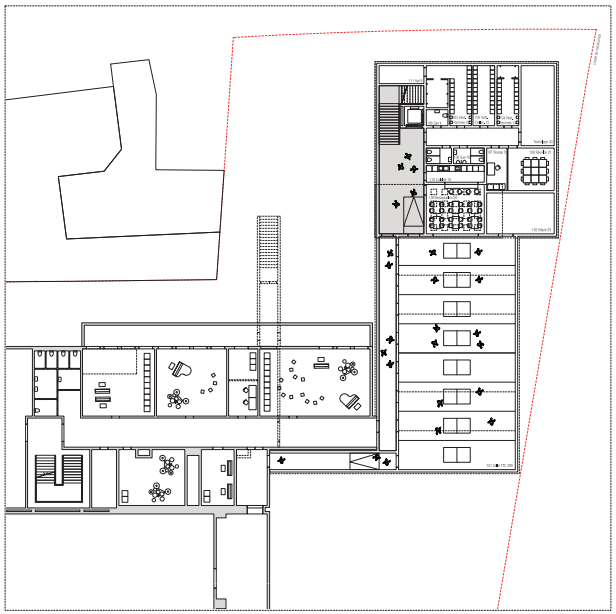

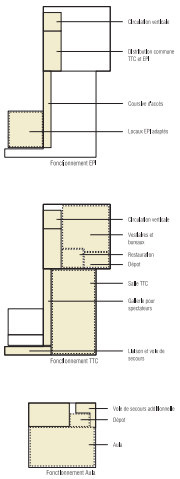
Circulation verticale
Distribution commune TTC et EPI
Cuisine d'accès
Locaux EPI adaptés
Fonctionnement EPI
Circulation verticale
Vestiaires et buvette
Restauration
Dépot
Salle TTC
Cuisine pour spectateurs
Issue de secours
Fonctionnement TTC
Voie de secours accessible
Dépot
Aula
Fonctionnement Aula

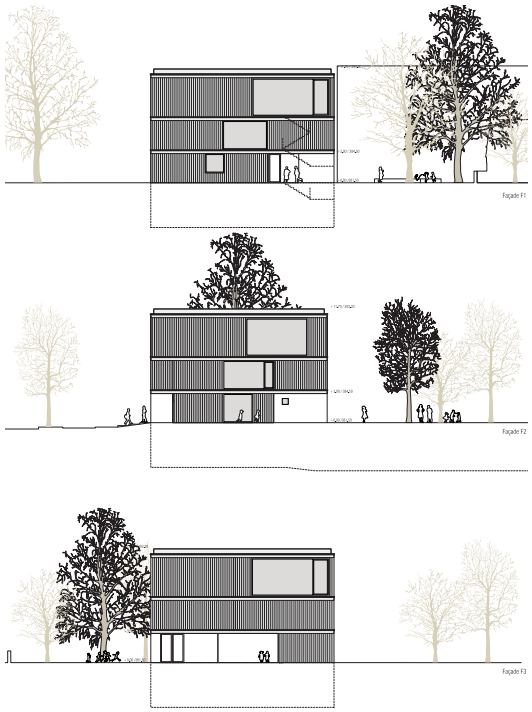
Façade F1
Façade F2
Façade F3

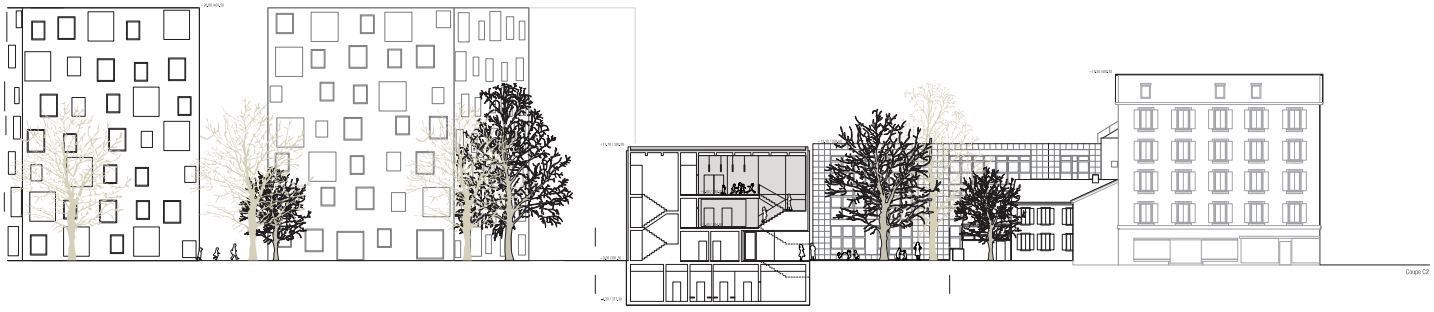
Coupe C2